

Cho COALA - gom

Périodique trimestriel / Avril - Mai - Juin 2023

#106

DOSSIER

COALA'BORATION, LA SUITE !

Réforme ATL • Actus des secteurs • Été 2023

SOMMAIRE

4

Actus

8

Zoom in

Réforme ATL

9

Dossier

COALA'boration, la suite !

17

Coup de ♥

18

Agenda



© creativeheart - Freepik

ÉDITO

PARENTHÈSES ENCHANTÉES ET ENCHANTANTES

Ah, les vacances !

Ce mot évoque immédiatement des images de paysages pittoresques, de plages de sable blanc, de montagnes majestueuses et d'aventures exaltantes. Les vacances sont ces précieuses parenthèses dans nos vies trépidantes, où nous avons l'occasion de nous échapper du quotidien et de goûter pleinement au bonheur.

Les vacances d'été approchent... un peu plus tard que d'habitude, la réforme des rythmes scolaires étant dorénavant active.

Sentez-vous l'excitation particulière qui s'empare des enfants... comme des parents et de ceux qui ont fait des vacances leur métier ?

Le plaisir des vacances devrait résider dans la liberté qu'elles nous procurent : au loin les horaires, les contraintes professionnelles et les obligations quotidiennes. Que ce soit flâner sur une plage, explorer une ville inconnue, pratiquer nos activités préférées ou simplement ne rien faire, chaque instant est une invitation à savourer le moment présent. Comme une plaine ou un séjour COALA en fait...

Mais le véritable plaisir des vacances réside peut-être dans la possibilité de se (re) connecter avec les autres : nos proches au nouveau privé... et les enfants-jeunes de tous horizons se rassemblant pour une de nos formations ou animations estivales. Les vacances nous offrent cette occasion précieuse de renforcer-créer les liens qui nous unissent et générer des souvenirs indélébiles !

A COALA, les parenthèses proposées sont nombreuses...

Nos volontaires vont vivre à fond leur projet ;

Vos enfants vont entrer dans des aventures enchantées ;

Quelques jeunes vont s'étonner d'une formation BACV enchantante ;

Nos permanent.es vont changer leur quotidien... et prendre une pause chacun.e à leur tour.

Bonnes parenthèses

Olivier

Rédaction : Charlotte Alexandre, Caroline Demaiffe, Olivier Geerkens, Emilie Vandeplass, Tanguy Vandeplass.
Avec la participation de Florian Bruwier et Aline Turchet

Crédit photos : Pixabay (couverture) / COALA asbl (sauf mention contraire)

Graphisme et mise en page : Caroline Demaiffe

L'actu des secteurs

LUDOTHÈQUES

- **ANDENNE PROXIMITY** : en vue de soutenir la réalisation de **projets concrets portés par les citoyens et les associations** en faveur de la **Transition écologique et solidaire**, la campagne "Proximity" organisée par Be Planet vise à mettre en place une dynamique de partenariats entre tous les acteurs présents sur le territoire (pouvoirs publics, citoyens, associations) permettant à chacun de s'engager selon ses moyens.



La ville d'Andenne a dédié une enveloppe à cette campagne. Parmi les projets retenus, le projet "**Hôpital des jeux**" construit par notre ludo d'Andenne. Une somme de 2500 € pourra ainsi être allouée à la réparation et à la remise en circuit de jeux de société incomplets ou abîmés. Un joli geste pour la planète, pour le budget de la ludo et pour les nombreux.se.s joueur.euses qui pourront (re)découvrir une multitude de jeux remis à neuf !

Save the date : les vendredi 17 et samedi 18 novembre, l'aboutissement de ce projet se vivra à l'hôtel de ville sous la forme de 2 journées de jeux avec les écoles et les familles

- **MONT-SAINT-GUIBERT A 900 ANS** : à l'occasion des festivités du 900^e anniversaire de la commune, notre ludo de MSG a proposé une activité autour de **jeux géants** en bois le 22 avril dernier. Une belle mise en lumière pour la ludo lors de cet événement qui a attiré les foules.



- **GEMBOUX ET LES OEUF D'OR** : à l'occasion des fêtes de Pâques, notre ludo de Gembloux a organisé sa **2^e édition de la Chasse aux Oeufs d'Or**. 14 oeufs cachés dans le grand Gembloux, des indices sur Facebook et des jolis cadeaux à gagner grâce aux partenaires gembloutois du projet. Un très beau succès qui nous pousse à poursuivre l'événement l'an prochain !



Rendez-vous également page 17 pour une autre actu concernant nos ludos !

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES :

LE TEMPS DE L'ÉVALUATION !

Après avoir vécu une première année avec la nouvelle répartition des petites vacances scolaires, nos équipes de plaines et séjours ont entamé un processus d'évaluation qui permettra d'envisager le programme de l'année 2023-2024 en tenant compte de tous les facteurs de cette nouvelle réalité. À suivre...

COORDINATIONS ATL

- Depuis le 1^{er} avril - et ce n'est pas un poisson - COALA est officiellement mandaté pour assurer la Coordination ATL de la **Ville de Dinant**. Tanguy a pris possession des lieux, une première CCA s'est déroulée le 24 mai, un dépliant explicatif des missions de la Coordination ATL a été publié, le site www.coordination-atl.be a été mis à jour et la Coordinatrice locale de l'ONE a été rencontrée. De beaux défis nous attendent dans les prochains mois. On a hâte !



L'Accueil durant le Temps Libre des enfants à Dinant

- Nos Coordinateur·rices ATL sont désormais un peu plus visibles (pour ne pas dire inévitables) quand ils ou elles vont sur le terrain à la rencontre des accueillant·es et des P.O. !



Activité Laser Game pendant la semaine

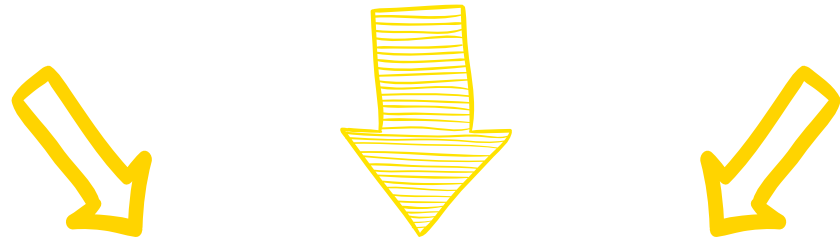
UNE PLAINE SPÉCIALE...

Cela faisait longtemps qu'on en rêvait... Nous avons profité du changement des rythmes scolaires pour sauter le pas ! Notre **école de devoirs de Gembloux** a organisé sa première (et certainement pas la dernière) plaine de vacances durant ce congé de printemps.

De la construction des activités à la recherche de financements, en passant par l'organisation de sorties, les enfants, accompagnés des animateurs ont créé le projet de A à Z.

De bons moments qui ont renforcé les liens entre les enfants et l'équipe : laser game, après-midi intergénérationnelle dans une maison de repos, bowling, souper oriental préparé par tous durant la journée (et avec l'aide de certains parents), stratégo, cabanes, koh-lanta,...

Un projet qui sera certainement renouvelé en 2024, à Gembloux... mais aussi ailleurs : nos EDD de Wavre et Mont-Saint-Guibert envisageant également de se lancer dans un projet similaire.



Intéressé·e par l'aide aux devoirs?
Envie d'accorder un peu de temps à un projet porteur de sens ?

Nos ECOLES DE DEVOIRS
recherchent des volontaires !

Une école de devoirs (EDD), c'est...

- Un lieu qui accueille les enfants de 6 à 12 ans du lundi au vendredi de 15h15 à 18h15 (dès midi le mercredi).
- Un lieu où les enfants sont accompagnés dans leurs divers apprentissages (scolaire, social, culturel et citoyen), en partenariat avec les parents et les enseignants.
- Un lieu de vie appartenant aux enfants et ouvert sur leur environnement. Ainsi, des ateliers créatifs, culinaires et ludiques sont organisés après les devoirs; des projets collectifs sont menés avec d'autres écoles de devoirs et d'autres associations; les enfants y sont acteurs, notamment via le conseil des enfants;...
- Un lieu reconnu et soutenu par l'ONE.

Disponible 1x par semaine ou + ?
Rejoignez-nous !

EDD Gembloux • Coordination: Emilie • 0476 968 417 • emilie@coala.be
EDD Mont-Saint-Guibert • Coordination: Sophie • 0476 968 416 • sophie@coala.be
EDD Wavre • Coordination: Caroline • 0499 751 424 • caroline@coala.be

www.coala.be



Oui, on est en juin,
mais cette recherche est valable
à tout moment !

Toi aussi tu viens animer
en plaine cet été ?




Nous recherchons des animateur·rices à
GEMBOUX - GESVES - MONT-SAINT-GUIBERT - PERWEZ - WAVRE

Intéressé·e ?

COALA.BE → Complète le formulaire
« Animer avec nous »

LES PLAINES DE VACANCES
Imaginaire - action - créativité - amusement - liberté - rythme de vacances

f i p

Avec le soutien de  

ZOOM IN

Depuis plus de deux ans, les différents acteurs de l'Accueil Temps Libre (ATL), à l'initiative de la Ministre de l'Enfance, ont entamé une réflexion en vue d'une réforme profonde du secteur.

L'ATL est aujourd'hui organisé en 3 secteurs... avec 3 décrets distincts :

- **Les Centres de Vacances** : pour l'accueil des enfants de 2,5 à 15 ans durant les congés scolaires. Ce sont les plaines, les séjours et les camps. Ils visent à favoriser le développement physique de l'enfant (sport, jeux, activités de plein air), la créativité, l'intégration sociale ainsi que l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.
- **L'accueil extrascolaire** : pour l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans avant et après l'école ainsi que le mercredi après-midi. Il vise à offrir aux enfants des activités de développement multidimensionnel afin de contribuer à leur épanouissement global. Il a également pour but de permettre aux parents de concilier vie privée et vie professionnelle.
- **Les Écoles de Devoirs** : pour l'accueil des 6-18 ans après l'école et durant les vacances, afin de leur offrir un accompagnement aux apprentissages, des animations éducatives ludiques, culturelles ou sportives et de développer l'émancipation sociale, l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation. Elles ont ainsi pour finalité de lutter contre les inégalités scolaires et sociales.

En prenant en compte l'enfant dans sa globalité et les différents lieux de vie qu'il fréquente, la réforme de l'ATL, entamée il y a près de 2 ans, visait à identifier les nécessaires spécificités de chacun de ses secteurs et à **construire un décret unique permettant plus de cohérence tout en préservant leurs particularités.**

41 réunions (soit 166 heures pour une cinquantaine de représentant.e.s) plus tard, nous constatons que, dans la note d'orientation de l'avant-projet de décret qui nous a été présentée, nous ne retrouvons pas les points d'attention, les recommandations et les éléments constructifs apportés lors de toutes ces rencontres.

Les 3 secteurs de l'ATL dénoncent cette note d'orientation et exigent de prendre du temps pour construire collectivement une réforme ambitieuse en poursuivant le travail entamé sans être mis.es sous pression d'un agenda politique !

Nous craignons, avec la réforme proposée, que :

- La notion de **temps libre disparaît** ;
- La construction de l'offre soit centralisée et **ne réponde plus aux besoins** des enfants et des familles mais à des intérêts financiers ou politiques ;



- Les activités se fassent **au départ de l'école et dans l'école**. Les enfants risquent de ne plus connaître que les murs de l'école et de leur maison. Quel bien-être pour les enfants en souffrance à l'école, en phobie scolaire ? ;
- L'accueil soit **homogénéisé** aux dépens de la diversité ;
- La **quantité prime sur la qualité**. Face aux difficultés des familles de trouver des structures pour accueillir les enfants après l'école, nous craignons que la réforme vise à accueillir de plus en plus d'enfants, sans les moyens permettant de garantir un réel accueil de qualité. Les enfants se retrouveraient accueillis dans des couloirs ! ;
- L'**esprit vacances** soit **mis de côté**. Les séjours et les camps, qui contribuent à garantir un esprit "vacances" à l'ensemble des temps d'accueil (plaines comprises) sont marginalisés, mis de côté ;
- Une **perte de la reconnaissance de l'identité, la spécificité du secteur École de Devoirs**.

La carte blanche écrite par des représentant.es du secteur ainsi que les actions relayées par la presse ne sont pas restées vaines puisque la Ministre **Bénédicte Linard** a annoncé, dans un courrier, qu'elle renonçait à présenter son avant-projet de décret en 1^{re} lecture du Gouvernement le 16 mai et qu'elle attendait une **contre-proposition** de notre part.

Ne rien lâcher et continuer à avancer et construire avec vigilance.

À suivre...

DOSSIER COALABORATION, LA SUITE !

Nous l'évoquions dans le précédent numéro du "gom", les portes d'entrée et les exemples de cette thématique de la collaboration nous sont apparus plus nombreux et multiples que prévu lors de nos recherches.

Comme convenu, voici donc "la suite !".



**SEULS, NOUS NE SOMMES QUE
DES GOUTTES D'EAU.
ENSEMBLE, NOUS FORMONS
UN OCÉAN.**

— Ryunosuke Satoro, auteur japonais.

PARTENAIRE PARTICULIER CHERCHE PARTENAIRES PARTICULIÈRES... QUAND LA COMMUNE SE FAIT PARTENAIRE !

Par Olivier GEERKENS, responsable RELEX COALA.

Les partenariats entre une commune et les asbl favorisent le développement local, renforcent le tissu social et contribuent à l'amélioration du bien-être des citoyens.

Les coordinations ATL conventionnées avec COALA n'en sont qu'un exemple...

RENFORCEMENT DE L'ACTION SOCIALE

Les communes sont souvent confrontées à des enjeux sociaux importants, tels que la lutte contre la précarité, l'accompagnement des personnes vulnérables ou la promotion de l'inclusion sociale. Le secteur associatif, particulièrement développé en Belgique, peut apporter un soutien précieux aux communes grâce à son expérience et l'expertise construite dans ces domaines.

Le partenariat est alors générateur pour les communes de ressources supplémentaires, de compétences spécifiques et d'une plus grande efficacité dans la mise en œuvre de leurs politiques sociales au sens large.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET SPORTIF

Les initiatives d'associations "spécialisées" proposant des activités culturelles, artistiques ou sportives sont nombreuses. Elles répondent aux besoins et aux intérêts des habitants. Les communes, en soutenant ces initiatives, contribuent à l'épanouissement de leurs citoyens et à la dynamisation de leur territoire tout en favorisant leur développement au niveau local.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

De même, les partenariats entre les communes et les asbl engagées dans la protection de

l'environnement et le développement durable vont contribuer à la mise en place de politiques locales durables et à la sensibilisation des citoyens aux enjeux environnementaux.

La commune pourrait, à titre d'exemple, bénéficier de conseils techniques, organiser des conférences et des ateliers, et mettre en place des projets concrets, tels que l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments communaux. Cette collaboration permet à la commune de progresser vers ses objectifs environnementaux tout en impliquant activement la population

COALA EN PARTENAIRE PARTICULIER

Chaque commune est invitée à développer une politique de l'accueil de l'enfance en âge "scolaire" en coordonnant/organisant les différentes propositions d'accueil pendant les vacances, les WE mais aussi avant et après les heures d'enseignement. Un décret balise et soutient les communes qui franchissent le pas (voir notre Dossier dans le GOM #86 "le décret ATL pour les nuls" accessible sur notre site coala.be).

Si elle le souhaite, une commune peut conventionner une asbl pour qu'elle en assume les missions. Ainsi, depuis avril 2023, la commune de Dinant est la 4^e commune namuroise coala'borant avec nous...

www.coordination-atl.be



En s'associant à une asbl active dans le secteur ATL, une commune va bénéficier de l'expertise et de l'expérience de cette structure. Elle a, de fait,

une connaissance approfondie des besoins spécifiques des enfants et des jeunes ; elle dispose également de ressources humaines qualifiées ainsi que des ressources matérielles et financières dédiées à la mise en place d'activités de qualité.

Enfin, la connaissance du cadre légal et institutionnel permet un travail immédiat de coordination et d'information des opérateurs d'accueil.

La mise en place et la gestion d'une coordination ATL peut représenter un investissement financier conséquent pour une commune bien au-delà du subsidé octroyé par l'ONE. En établissant un partenariat, la commune peut bénéficier d'une mutualisation des coûts et l'asbl peut obtenir des financements spécifiques. De plus, la mise en commun des infrastructures existantes, telles que les locaux et les équipements, permet une utilisation plus efficace des ressources.

Bon nombre de coordinateurs ATL se sentent isolés dans leur travail... ; au sein d'une asbl, c'est avec une équipe qu'il va travailler !

Les asbl sont souvent en mesure de proposer un large éventail d'activités et bénéficient déjà d'un réseau dont les membres ont une "culture de la collaboration" bien développée. Associé au réseau habituel des communes, souvent différent, un ensemble d'opportunités peut voir le jour.

En vacances !

Une plaine "communale" est très souvent un lieu de vacances rassemblant tous les enfants d'une même localité le temps de vacances bien méritées, des enfants vivant à proximité l'un de l'autre mais qui ne fréquentent pas forcément les mêmes écoles.

Dans ce contexte également, il arrive que les communes fassent appel au secteur associatif,

- soit pour une délégation complète de l'organisation avec une "simple" mise à disposition de locaux ;
- soit dans le cadre d'un partenariat invitant chacun à s'engager pour le bien-être des enfants... et des animateurs.

Aux côtés de nos plaines et séjours COALA, les communes de Perwez et Gesves sont ainsi des partenaires actifs depuis plusieurs années avec un projet d'accueil spécifique.

COORDINATIONS ACCUEIL TEMPS LIBRE

Dans chaque commune*, un RELAIS pour les professionnelles et les familles concernées par l'accueil et l'animation des enfants en-dehors du temps d'enseignement.

* En FWR, 348 communes sur 272 adhérent au Décret ATL (2023), dont Dinant !

Les vacances arrivent, vous avez des idées pour mon enfant ?

Je travaille jusqu'à 19h. Existe-t-il des solutions pour mes enfants ?

J'aimerais organiser des ateliers pour enfants. Je peux ?

J'ai 10 ans et je m'ennuie le mercredi après-midi. Existe-t-il quelque chose que je peux faire ?

Y a-t-il un club sportif, un mouvement de jeunesse dans ma commune pour mon enfant de 6 ans ?

C'est quoi une CCA ? Un programme CLE ?

Je suis directeur d'école. Est-ce possible pour mon accueil extrascolaire ?

ONE

EDD : MODE MULTI-COLLAB' ACTIVÉ !

Par Caroline DEMAIFFE, coordinatrice EDD Wavre COALA

Animer en école de devoirs (EDD), c'est côtoyer un groupe d'enfants au quotidien et le placer au cœur de notre action. Accueil, soutien, valorisation, écoute, partage, ateliers, découverte, jeux, projets... autant d'aspects incontournables de nos missions.

Mais pour que celles-ci s'effectuent au mieux, et que l'objectif numéro 1 d'une EDD soit atteint (l'épanouissement global de l'enfant, s'il faut le rappeler), il s'agit d'activer le mode "multi-collaboration" !

LES FAMILLES

Une collaboration qui semble couler de source, celle qui unit l'équipe de l'École de Devoirs et les parents des enfants qu'elle accueille. Une collaboration cruciale pour le bien-être des enfants, leur développement global et leur réussite (aussi minime soit-elle). Cela nécessite de l'engagement de part et d'autre.

L'équipe de l'EDD s'engage à présenter clairement, dès le départ, ses objectifs et missions, à communiquer régulièrement sur les progrès et difficultés rencontrées par les enfants, à soutenir les parents dans l'accompagnement global (scolaire, social, affectif, émotionnel...) de leur.s enfant.s.

Les parents, quant à eux, s'engagent à s'impliquer au mieux dans le projet et dans la relation avec l'équipe, à communiquer un minimum sur le contexte familial dans lequel évolue leur.s enfant.s et à le.s accompagner au mieux de manière globale.

Cet engagement réciproque, qui place les enfants au centre des préoccupations, contribue à la motivation des enfants et donc à la maximisation des chances de développement et de réussite.

LES ÉCOLES

Dans un souci de cohérence et d'efficacité de suivi, il paraît primordial d'instaurer une relation entre l'EDD et les enseignants des enfants accueillis. Après une première démarche purement informative, à l'initiative de l'EDD, en début d'année (présentation de notre projet pédagogique et de nos missions), une communication régulière s'effectue par écrit, via le journal de classe ou via un cahier de communication.

Évidemment, lorsque la situation le nécessite, une ou

plusieurs rencontres sont programmées entre l'équipe et les enseignants afin d'imaginer la manière la plus adéquate possible d'aider un enfant à surmonter ses difficultés ou encore afin de mieux comprendre les objectifs et méthodes développés en classe et ainsi améliorer notre action.

La collaboration, quelle que soit sa forme, entre les EDD et les écoles favorise un véritable partenariat éducatif autour des enfants : partage de ressources, de compétences et d'idées pour permettre aux enfants de s'épanouir au mieux dans leurs apprentissages.

LES VOLONTAIRES

Une autre collaboration, extrêmement précieuse et bénéfique. Sans les volontaires, le travail en EDD est extrêmement compliqué, le ratio adulte-enfant étant souvent trop important. Partie intégrante de l'équipe, les volontaires, après avoir adhéré au projet, ont la possibilité d'exercer différentes actions : ils accompagnent les jeunes dans les apprentissages et leur font découvrir de nouvelles expériences, par leurs compétences variées ; ils ont aussi la possibilité, en concertation avec l'équipe, de proposer des activités inédites, de participer à des réunions, d'établir des contacts avec les familles et les écoles, et de suivre des formations.

Ces contributions sont essentielles pour renforcer l'efficacité et l'impact des écoles de devoirs sur le développement des enfants.

De plus, le travail en EDD apporte aux volontaires l'occasion de faire de nouveaux apprentissages et de renforcer voire découvrir des aptitudes personnelles.

Il s'agit donc bien souvent d'un enrichissement réciproque. Et d'autant plus qu'en EDD se côtoient des jeunes et des volontaires aux âges et horizons sociaux et culturels variés.

LES COORDINATIONS & LA FÉDÉ

Pour nous aider dans nos missions, les coordinations régionales et la FFEDD (Fédération Francophone des Écoles de Devoirs) sont de précieuses alliées.

Les coordinations régionales sont au nombre de 5:

Brabant Wallon (CEDDBW), Liège (AEDL), Hainaut (CEDDH), Bruxelles (CEDDBxl) et Namur-Luxembourg (CEDDNam-Lux). Proches du terrain, elles assurent les missions suivantes:

- **l'accompagnement et le soutien des EDD** : écoute, prêt d'outils pédagogiques (ouvrages divers, jeux de société...), organisation de temps d'échanges autour de cas ou de thématiques précis, accompagnement à la rédaction de dossiers (demande de reconnaissance, projet pédagogique, rapport d'activités annuel, plan d'actions...), aide juridique, relais d'appel à projets qui pourraient être intéressants pour nos structures, ... (oui, la liste est longue);
- le développement d'une **offre de formations continues** à destination des équipes ;
- les **réflexions** autour de la créativité, l'accès à la culture, la citoyenneté et la participation,
- **l'information et la représentation des EDD** au sein de leur ressort territorial.

La FFEDD, quant à elle, sur la base de 3 valeurs que sont la citoyenneté, la solidarité et l'équité, a pour rôle de :

- **représenter et défendre le secteur et interpeller les pouvoirs politiques** (notamment en ces temps de réforme de l'Accueil Temps Libre - voir p.8) ;
- proposer et diffuser une **diversité d'outils pédagogiques** ;
- collaborer à l'élaboration de **programmes de formations continues** ;
- mettre en place la **formation de base** pour animateurs et coordinateurs en EDD.

... avec comme axes de travail l'amélioration de la cohésion du secteur, l'accompagnement du travail des EDD et des Coordinations, la valorisation du secteur et la formation de CRACS.

C'est un vrai bonheur de se sentir soutenus et accompagnés par de telles énergies.

LES STRUCTURES LOCALES

Bibliothèque, maison de repos, ludothèque, Maison de Jeunes... Autant de structures "de quartier" qui peuvent également faire l'objet d'une collaboration avec une école de devoirs.

De manière ponctuelle ou pérenne, à l'initiative de l'une, de l'autre, ou des deux, il s'agit souvent de projets qui offrent une valeur ajoutée aux activités des structures respectives.



© CEDDBW - Brunch des coordinatrices des EDD du BW : tables d'échanges autour des souhaits des équipes (formations, événements...)

De même, mais dans un autre registre, les CPAS ou les PMS peuvent s'avérer être des partenaires plus ou moins réguliers dans notre travail quotidien avec les enfants.

L'INTER-EDD

Un terme qu'on affectionne à COALA. Parce que oui, avec 3 EDD dans notre panel d'activités, on aime travailler en synergie ! En effet, les 3 coordinatrices échangent régulièrement sur leurs réalités (difficultés, idées, coups de cœur, suivi de formation, partage d'outils...) et des réunions sont ponctuellement organisées avec les 3 équipes pour évoquer des projets communs (thème annuel, sorties...) avec comme objectif principal la rencontre entre les enfants de nos 3 EDD, aux réalités très différentes. La pandémie a quelque peu ralenti ces rencontres inter-EDD coalassiennes, mais la machine est relancée.

L'inter-EDD, cela concerne aussi les projets menés entre EDD de différents P.O. A Wavre, les 3 EDD présentes sur le territoire (celles de COALA, Ta'Awun et Carrefour J) collaborent depuis peu à un projet commun : "La cabane à jeux". Mis sur pied en CCA, en lien avec "Les Récrés Jeu T'aime" initiées par Yapaka, ce projet consiste en l'installation, dans un espace vert wavrien, d'une cabane remplie d'objets quotidiens obsolètes tels que tissus, sacs, claviers, bacs, cordes, pneus... pour y laisser librement les enfants de nos EDD y avoir accès certains jours après les devoirs.

Mode multi-collab', on vous disait. Pas toutes avec la même fréquence ni la même intensité certes, mais toutes aussi importantes pour le bien-être des enfants.

STAGIAIRE ET PARTENAIRE : ÇA RIME ET/OU ÇA RAME !?

Par Aline TURCHET, étudiante en Master en Sciences de l'Éducation en stage au Secrétariat Général COALA

Durant les études supérieures, de nombreux étudiants sont amenés à réaliser au moins un stage d'une durée variable afin de valider leur cursus scolaire. Ce moment de formation, différent des cours, permet à l'étudiant de rejoindre une équipe professionnelle. Une logique de partenariat école-milieu professionnel ?

LE PARTENARIAT

Avant de débiter le stage, maître de stage et étudiant vont ensemble cibler divers objectifs à atteindre où les deux parties sont gagnantes. D'un côté, l'étudiant a ainsi l'occasion de découvrir les nombreuses facettes du métier en cumulant le travail administratif et le travail de terrain, tout en étant profitable à l'association qui l'accueille. D'un autre côté, le maître de stage, ou "tuteur", prépare, organise et planifie le parcours et les activités à confier en fonction des objectifs fixés. Par ce biais, il peut se décharger de certaines tâches quotidiennes afin de se concentrer sur d'autres, mais surtout, partager son expérience et son vécu réel.

LES CONDITIONS

Afin que cet échange soit enrichissant et avantageux des deux côtés, il est nécessaire que certaines conditions soient prises en compte. Que vous réalisiez un stage d'une durée de quelques jours ou de quelques mois, le professionnalisme est de mise. Cela passe par la ponctualité, l'ouverture d'esprit, la flexibilité ou encore la curiosité. En arrivant dans un endroit inconnu, il est normal, voire nécessaire, de poser de nombreuses questions afin d'en apprendre davantage sur le lieu, le métier et son fonctionnement. L'intérêt porté envers les missions et le lieu de stage montre son degré d'implication et de motivation. En outre, une des attentes clés du maître de stage est également que le stagiaire fasse de nouvelles propositions d'améliorations. En effet, grâce à ses cours (la théorie) et ses expériences, l'étudiant a un regard neuf et extérieur sur les processus. Ses idées sont donc les bienvenues puisque l'association recherche généralement dans cette collaboration de nouvelles pistes d'exploitation pour ajuster ses pratiques, mais également mieux structurer son travail. Afin d'avoir un suivi régulier, il est important de faire le point périodiquement. Ce moment permet pour les deux parties de se situer dans l'avancement du projet, de se fixer de nouveaux objectifs ou de se poser des questions.

MON EXPÉRIENCE À COALA

Chez Coala, lors des stages, le travail est principalement axé sur l'autonomie. En fonction des objectifs définis, de nombreuses tâches peuvent être réalisées de manières dépendantes. Olivier, directeur de l'asbl (pôle de Wavre) et également mon maître de stage, était là pour évaluer mes missions en me questionnant. Il m'a également permis de me rendre compte de la réalité de ses responsabilités comprenant de nombreuses réunions, de multiples rendez-vous et des journées plus que chargées dans diverses disciplines (administratif, logistique, financier, pédagogique, GRH, ...). L'équipe présente sur place est composée de personnes ayant un réel attrait pour les domaines de l'éducation et prône un changement au niveau gouvernemental pour le bien des plus jeunes. Que vous soyez stagiaire, volontaire ou de passage, il ne vous suffira que de très peu de temps pour découvrir ce beau monde (parfois complexe) des asbl. Et toi, un stage chez Coala pourrait-il te tenter ?

LA VISIOCONFÉRENCE : OUTIL DE PARTENARIAT !?

Par Florian BRUWIER, étudiant Master en Ingénierie Sociale en stage au Secrétariat Général COALA

Depuis la période de Covid, bon nombre d'entre nous avons partiellement modifié notre mode de fonctionnement, privilégiant notamment le travail et les rencontres en distanciel via les outils informatiques le permettant. Il n'est plus rare de participer aux réunions de chez soi ou de son bureau sans avoir à se déplacer au lieu de rendez-vous. Un mode de fonctionnement facilitant la logique partenariale ?

Au niveau des avantages, il est certain que les échanges en distanciel proposent plus de liberté aux partenaires. Finis les déplacements maison-boulot ou maison-lieu "centralisé" qui peut s'avérer compliqué voire stressant. Cela entraîne également une diminution de temps et de frais liés aux déplacements. Le distanciel permet également d'avoir plus de flexibilité dans les horaires de chacun en adaptant un agenda en fonction des besoins personnels. Certains avancent l'argument d'être plus efficaces dans leur travail car ils seront moins dérangés dans leurs tâches et auront moins de distractions. L'environnement de travail peut aussi être amélioré.

Pour ce qui est des inconvénients, la communication peut s'avérer plus compliquée entre les différents partenaires qui doivent passer par des outils informatiques (non, leur maîtrise n'est pas encore optimale sans parler de la nécessité d'un matériel adapté ainsi qu'une connexion web!) et ne peuvent plus échanger en face à face. Le fait de travailler de chez soi peut également mettre à mal l'équilibre entre la vie privée et professionnelle. Il n'est pas toujours possible de s'isoler des autres membres du cercle privé... et, outre le risque d'accepter des horaires "inhabituels", il est indéniable que l'on fait ainsi entrer formellement du temps de travail chez soi.

Tous les projets ne sont certes pas liés au travail mais les contacts inter-personnels sont alors souvent les moteurs de l'engagement dans le projet : les réunions en distanciel peuvent inévitablement faire émerger un sentiment de solitude... et nuire à la motivation indispensable à faire aboutir le projet.

Chez les opérateurs à dimension "sociale", il sera plus difficile de mettre en place ce travail en distanciel. En effet, le contact et le relationnel avec les usagers est primordial. Néanmoins, certaines tâches peuvent se réaliser en distanciel. Ainsi, lors d'un stage de 3^{ème} année d'assistant social, les réunions hebdomadaires pouvaient se dérouler à distance. Tout projet partenarial comprend des tâches plus administratives pour lesquels des outils informatiques adaptés permettent de travailler collectivement à distance.

Personnellement, en tant qu'étudiant, j'ai été confronté à certains de ces outils dans le cadre de mes cours... et des projets en groupe qui y sont inhérents. Cela passe par des cours ou des réunions enregistrés sous Zoom, Teams ou Discord, une facilité qui offre à chacun l'opportunité de recevoir les infos quand il le souhaite.

Un enregistrement utile moi lorsqu'il s'agit d'informations à recevoir sans inter-actions : compliqué pour moi de devoir rester assis à une table à écouter "longtemps" un flot d'informations, même si certains prenaient le temps de rendre cela attractif.

Le COVID a obligé le principe des visio-conférences...

Il a fallu que les plateformes et outils informatiques s'adaptent, mais aussi les utilisateurs et les participants, qu'ils soient dans un cadre scolaire ou dans un cadre professionnel.

Des consignes peu claires, des micros branchés ou coupés de manière inappropriée, des manipulations non maîtrisées, des logiques de participation toutes relatives ont rythmé ces mois d'expériences.

A tout le moins, la crise sanitaire aura obligé de nombreux partenaires à découvrir et utiliser des outils informatiques... avec plus ou moins de bonheur.

Avec le retour d'une certaine "normalité", certains d'entre eux sont rentrés dans nos habitudes coalassiennes :

- **fr.padlet.com** : un "mur" virtuel sur lequel chaque responsable note ses actualités/enjeux avant une réunion... (certains lui préfèrent colibri-outilsbres.org) ou présentent les jeux présents en ludothèque
- **trelo.com** : un outil pour organiser, trier, planifier et collaborer entre membres d'une coordination ATL d'une même commune
- **genial.ly** offre aux coordinations ATL la possibilité de préparer leur réunion de CCA et d'y associer leurs partenaires
- Formateurs comme animateurs travaillent ponctuellement sur un même document. Cette rédaction "à plusieurs mains", simultanée ou non, est possible via **Drive** (Google)
- Nous avons stoppé notre abonnement Zoom, pratique et complet pour nos réunions à distance mais, moins nombreuses à présent, ne justifiant plus cette dépense. **Meet.jit.si** le remplace gratuitement au besoin.



Un événement organisé par



en partenariat avec



Coup de ♥



Proposé par Charlotte, animatrice de la ludo d'Andenne

TRIQUETA

Un jeu de stratégie et de réflexion addictif !

La Triqueta est un symbole apparu dans de nombreuses cultures pendant des milliers d'années. Elle signifie « le nœud de la trinité » et représente la connexion de trois choses.

L'idée : en 4 manches, tenter de réaliser un maximum de trios de tuiles d'animaux différents (6 animaux en tout, chaque sorte rapportant une valeur de points différente).

Mais attention, pour marquer un maximum de points, il faudra récolter 3 tuiles identiques par animal et pas une de plus (au risque de se voir retirer des points) !

À chaque manche, à tour de rôle, les joueur.euses auront le droit de piocher une tuile face cachée et de choisir entre :

- » la garder face cachée dans sa collection personnelle

OU

- » la poser dans une des lignes collectives face découverte sur la table (même nombre de lignes qu'il y a de joueur.euses)

Un jeu de Stefan Dorra et Ralf zur Linde, illustré par Annika Heller, édité par Gigamic (2023). De 2 à 5 joueur.euses, dès 8 ans.

Triqueta, comme d'autres jeux, a été découvert par quelques membres de nos équipes (principalement nos animateur.rices en ludothèques) lors d'une des matinées découverte régulièrement organisée par "Le Zèbre à Pois", magasin de jouets situé à Louvain-la-Neuve.

Une occasion très conviviale de tester de quoi alimenter nos ludothèques, nos animations et nos formations.

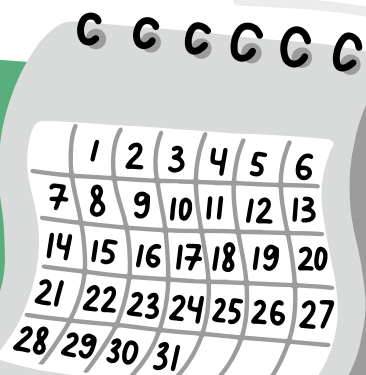


À tout moment, un.e joueur.euse peut décider de terminer la manche. Il ou elle devra alors choisir une des lignes collectives, et ajouter les tuiles de celle-ci à sa propre collection.

C'est là qu'il faudra faire preuve de stratégie afin d'éviter de terminer son jeu avec une ligne pénalisante en fonction des tuiles déjà récoltées (comme évoqué ci-dessus : nombre de tuiles identiques d'un nombre supérieur à 3).

Vous l'aurez compris, TRIQUETA est un jeu de prise de risque (façon « stop ou encore ») où les joueur.euses devront se méfier de la stratégie de leurs adversaires pour ne pas qu'il leur « arrive une mauvaise tuile » !

AGENDA d'été



DES PLAINES...



Gembloux :

- » 10-14 juillet : **LA CROISIÈRE S'AMUSE... ET L'ÎLE FANTASTIQUE** (3-12 ans)
- » 17-20 juillet (4 jours) : **LA CROISIÈRE S'AMUSE... MÊME AUX BERMUDES** (3-12 ans)
- » 24-28 juillet : **LA CROISIÈRE S'AMUSE... AVEC UNE DRÔLE DE CRÉATURE** (3-12 ans)

Gesves (en collaboration avec la commune) :

- » 10-28 juillet (3 semaines) : **GESVAPOLIS** (2,5-15 ans)

Mont-Saint-Guibert :

- » 17-20 juillet (4 jours) : **PICTURES** (2,5-12 ans) **COMPLET**
- » 24-28 juillet : **CA VA SCHTROUMPFER** (2,5-5 ans) **COMPLET**
- » 31 juillet-4 août : **CAP OU PAS CAP ?** (2,5-12 ans)
- » 7-11 août : **DINO PARTY** (2,5-12 ans)
- » 14 août : journée **NATURE ET MOI** (7-12 ans)
- » 16-18 août (3 jours) : **LA FORÊT MYSTÉRIEUSE** (7-12 ans)
- » 21-25 août : **CABANE PARTIE - 10^e ÉDITION** (7-12 ans)

Perwez (en collaboration avec la commune) :

- » 10-28 juillet (3 semaines) : **LES MILLE ET UNE NUITS** (2,5-15 ans)

Wavre (Profondsart) :

- » 10-14 juillet : **LES GARDIENS DE L'ESPACE : MISSION LUNE** (3-12 ans) **COMPLET**
- » 17-20 juillet (4 jours) : **LES GARDIENS DE L'ESPACE : MISSION MARS** (3-12 ans)
- » 24-28 juillet : **LES POTES SE REBELLENT** (3-12 ans)
- » 31 juillet-4 août : **CAMPING BROCOLI : LA SAGA DES GLACES** (3-12 ans)
- » 7-11 août : **CAMPING BROCOLI : OBJECTIF BARBECUE** (3-12 ans)

FORMATIONS CVAC

ANIMATEUR·RICE
Session A & B
du 8 au 15/07/2023
à Botassart



DES SÉJOURS...



MISSION CODE NAME

du 1 au 10/08/2023
à Botassart

Depuis quelques temps, il se passe des choses étranges dans les alentours du village de Botassart. Un célèbre enquêteur est en train de constituer une équipe pour essayer d'y voir clair. Tu aimes les énigmes, les codes à déchiffrer et les escape games ? Tu rêves de te glisser dans la peau de Sherlock Holmes et de percer ces mystères qui planent ? Alors rejoins-nous !

L'ÎLE DE PULPO MORADO

du 10 au 19/08/2023
à Botassart

Le capitaine Jack Crow vient d'hériter d'une carte longtemps secrètement gardée par ses ancêtres pirates. Celle-ci indique comment se rendre sur l'île de la Pieuvre Mauve, appelée aussi « Pulpo Morado ». En manque d'aventures (et de trésors...), il décide de constituer son équipage pour s'y rendre. De nombreuses légendes obscures circulent concernant cette île... Seras-tu assez courageux.se pour rejoindre l'équipage du Capitaine Crow ?

Programme complet & inscriptions : [COALA.BE](https://coala.be)

INVITATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

27 Juin 2023 • 19h00
Gembloux (Chaussée de Wavre, 4)

Assemblée Générale ordinaire
Bienvenue à tous !

Pour faciliter l'organisation, merci de bien vouloir envoyer une confirmation de présence à notre Président : owen@coala.be

Organisation de jeunesse pluraliste active dans le secteur ATL-extrascolaire au sens large, COALA prône des animations récréatives (récréatives, créatives et actives) dans un cadre bienveillant.

Outre l'organisation d'animations et de formations, COALA défend la place de l'enfant au sein du secteur de la jeunesse.

SECRETARIAT GENERAL

(siège social)

Rue du Rivage, 10 - 1300 Wavre

010 22 44 49 - info@coala.be

ANIMATIONS

Plaines & séjours de vacances

Écoles de devoirs

Ludothèques

Animations extrascolaires

Coordinations ATL

FORMATIONS

Accueil Temps Libre

Centre de Vacances

ANDENNE - BOTASSART - DINANT - FERNELMONT - GEMBOUX - GESVES - MONT-SAINT-GUIBERT - OHEY - PERWEZ - WAVRE

WWW.COALA.BE

Avec le soutien de



Membre de

